

PRÉSENTE

Créée en novembre 2002, l'association *L'autre regard* a pour but de former des chiens guides ou d'assistance en faisant participer la personne handicapée à l'éducation de son chien dès les premiers mois de vie de l'animal. Présidente de l'association, Sonja Desclouds mène depuis toujours un combat quotidien pour tenter d'améliorer la vie des personnes qui, comme elle, sont non-voyantes ou qui ont des problèmes de mobilité dus à un handicap.

Sonja Desclouds a fait la connaissance avec l'association alors que celle-ci était encore en France, mais déjà active en partie en Suisse aussi. « Elle nous a appelés pour un problème avec son chien, raconte Daniel Chervier trésorier de l'association. Nous lui avons dit de venir nous voir avec le chien – ce que nous demandons toujours aux maîtres d'animaux avec un problème de comportement, afin de voir le chien dans un autre environnement – mais elle nous a répondu que c'était impossible, car son mari étant décédé depuis peu, elle ne pouvait pas faire le trajet seule. C'est la première personne pour qui nous nous sommes déplacés. Le premier contact était créé. » Le chien de Sonja Desclouds avait en fait une tumeur au cerveau dont il est mort depuis. Veuve et sans l'aide d'un animal accompagnateur, elle était dans la nécessité de trouver un nouveau chien. « Je ne voulais pas passer par l'école – qui fournit des chiens de deux ans et demi déjà formés –, car d'une part j'aime trop les chiens pour rater leurs premiers mois de vie et d'autre part je ne voulais pas d'un animal auquel je dois m'habituer alors que je sais parfaitement quels sont mes propres besoins, déclare-t-elle. C'est ainsi que j'ai été aidée pour former Octane, qui est avec moi depuis 1998. »

DES LIENS FORTS

La méthode habituelle, payée par l'Assurance invalidité, passe par le placement d'un chien dans une famille d'accueil pendant deux ans et demi et qui est ensuite confié à la personne handicapée jusqu'à ce que l'animal ne soit plus en mesure d'accomplir sa tâche correctement. L'AI décide alors du retrait de l'animal et de son remplacement par un autre chien. Si cette procédure est excellente pour beaucoup de personnes, elle ne répond pas aux attentes et aux besoins des gens qui désirent être propriétaires de leur chien, de son sevrage jusqu'à sa mort. « L'avantage pour moi dans la méthode utilisée par *L'autre regard* est le fait que des liens très forts sont créés avec le chien et qu'il est possible de le socialiser dès son jeune âge dans un environnement différent qui est celui des personnes non-voyantes ou handicapées en général, confirme Sonja Desclouds. Après 12 mois, Octane était capable d'accomplir des choses toutes simples, grâce à un enseignement intégré aux jeux. A 18 mois, elle était parfaitement formée. » L'apprentissage du chien se fait à raison de dix semaines sur une année. « Et les liens qui existent entre le propriétaire et son animal sont un atout considérable dans la rapidité avec laquelle le chien devient efficace et s'adapte à son maître », affirme Daniel Chervier.

RESPONSABLES ET REVALORISÉS

« Décider de prendre un chien pour sa propre assistance, poursuit Sonja Desclouds, constitue aussi un pas important dans le développement de l'individu vers une responsabilisation majeure et également une revalorisation de soi aux yeux de la société. En effet, il va devenir capable de se mouvoir sans avoir recours tout le temps à une tierce personne de son entourage. Cela redonne confiance en soi et apporte un formidable relent de la volonté de vivre. Dans une société qui tend à prendre en charge complètement les individus handicapés, l'indépendance que



Sonja Desclouds et son inséparable Octane

donne le recours à un chien dressé est certainement une très belle victoire. » Par rapport à la méthode de chiens fournis par l'Assurance invalidité, les coûts ne sont pas plus élevés. On demande bien sûr de s'occuper de l'animal depuis les débuts, mais des financements sont toujours possibles. C'est en fait l'une des activités principales de l'association, en plus de fournir un service professionnel de spécialistes en éthologie et en dressage. Le choix de la race est aussi laissé au futur propriétaire, tandis que les membres de l'association vont déterminer parmi les chiots lequel sera le plus apte à apprendre son métier de guide. « Si on conseille souvent des labradors aux non-voyants, c'est surtout parce qu'ils sont gentils et qu'ils vont permettre à la personne de socialiser dans la rue plus facilement qu'avec un pitbull ! raconte Daniel Chervier. Mais nous avons eu le cas d'un garçon en chaise roulante qui désirait un doberman car il voulait aussi se sentir en sécurité. Toutefois, nous laissons la personne libre de faire son choix. » Lorsqu'on lui demande quelle a été la chose la plus difficile à apprendre à son chien, Sonja Desclouds réfléchit un moment avant de répondre : « En fait, l'apprentissage se fait de manière si progressive, qu'on ne se rend pas vraiment compte des difficultés pour l'animal. Par contre pour le propriétaire, je crois que le plus grand défi est d'apprendre à faire confiance à son chien. »